



Association canadienne
de la construction
Services axés sur les
pratiques exemplaire

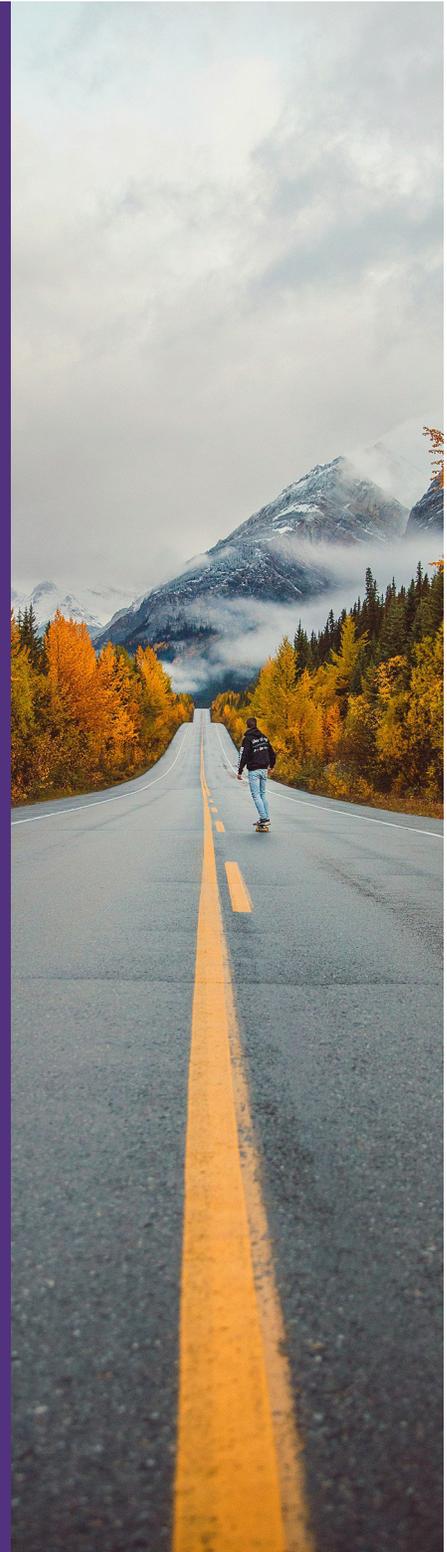
AUTOMNE 2024

Perspectives économiques trimestrielles de la construction



Principales données pour le T2 2024

- **Performance économique du Canada (janvier-juin 2024) :** La croissance de l'activité économique du Canada a légèrement ralenti, de 0,01 %, au cours du deuxième trimestre 2024, le PIB augmentant de 0,5 %. Ce ralentissement de la croissance s'est traduit par une baisse de l'inflation au Canada, ce qui a entraîné des réductions des taux d'intérêt.
- **Assouplissement de la politique monétaire :** L'inflation est tombée à 2 % en août, atteignant l'objectif de la Banque du Canada pour la première fois depuis 2021. En raison de l'atténuation des pressions inflationnistes, la Banque du Canada a procédé à sa troisième baisse consécutive des taux d'intérêt en quatre ans, ramenant le taux du financement à un jour à 4,25 %. D'autres réductions sont attendues cette année.
- **Performance économique du secteur de la construction :** L'industrie s'est contractée au cours du deuxième trimestre de l'année, sous l'effet d'un nouveau ralentissement important de la construction résidentielle. Les travaux de génie civil ont continué d'afficher une croissance positive, stimulant l'activité globale du secteur. Les investissements dans la construction non résidentielle ont porté leur croissance à dix trimestres consécutifs.
- **Coûts des matériaux et indices des prix :** Au cours du deuxième trimestre 2024, l'indice des prix des produits industriels (IPPI) a augmenté de 2,6 %, tandis que l'indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB) a augmenté de 1,1 %. Bien que les deux indices aient légèrement augmenté, ces gains sont inférieurs aux records atteints pendant la pandémie, respectivement de 6,4 % et de 4 %.
- **Réduction des gaz à effet de serre :** Malgré l'augmentation de la population, la croissance du secteur et la hausse de la consommation d'énergie, les émissions par habitant liées à l'utilisation de l'énergie et des matériaux ont diminué. Cela reflète une amélioration de l'efficacité et une adoption plus large de pratiques durables.



Le présent rapport a été préparé par l'Association canadienne de la construction (ACC) afin de donner un aperçu du dernier trimestre et de la santé économique actuelle de l'industrie, et pour donner un aperçu de ce que cela implique pour les entreprises membres.

Une politique monétaire plus souple stimule la reprise des entreprises

Le paysage économique mondial a connu d'importants changements au cours des derniers mois, marqués par des réductions coordonnées des taux d'intérêt de la part des principales banques centrales. Après deux années de taux d'intérêt élevés visant à freiner les pressions inflationnistes résultant de la pandémie, la Banque du Canada a été la première banque centrale à entamer une série de réductions de taux.

La Banque a abaissé son taux de financement cible à un jour de 25 points de base lors de trois réunions consécutives, le ramenant à 4,25 %. Cette décision témoigne d'une confiance dans le fait que l'inflation diminue, et des efforts sont déployés pour stimuler la croissance économique.

Cette tendance s'étend au-delà du Canada. La Banque centrale européenne (BCE) a procédé à deux baisses de taux d'intérêt, dont sa première depuis 2019, ramenant son taux directeur à 3,5 %. La Réserve fédérale américaine a également surpris les marchés en réduisant ses taux de 50 points de base. Les décisions prises par les banques centrales de ces grandes économies montrent que l'inflation est maîtrisée et qu'elles s'orientent vers un atterrissage en douceur de leurs économies. Si les baisses de taux d'intérêt sont un signe de réussite en ce qui concerne la gestion de l'inflation, elles servent également d'outils pour revitaliser les économies en perte de vitesse. La croissance du PIB mondial s'est ralentie en raison des politiques monétaires restrictives adoptées ces dernières années, visant à lutter contre les problèmes économiques liés à la pandémie.

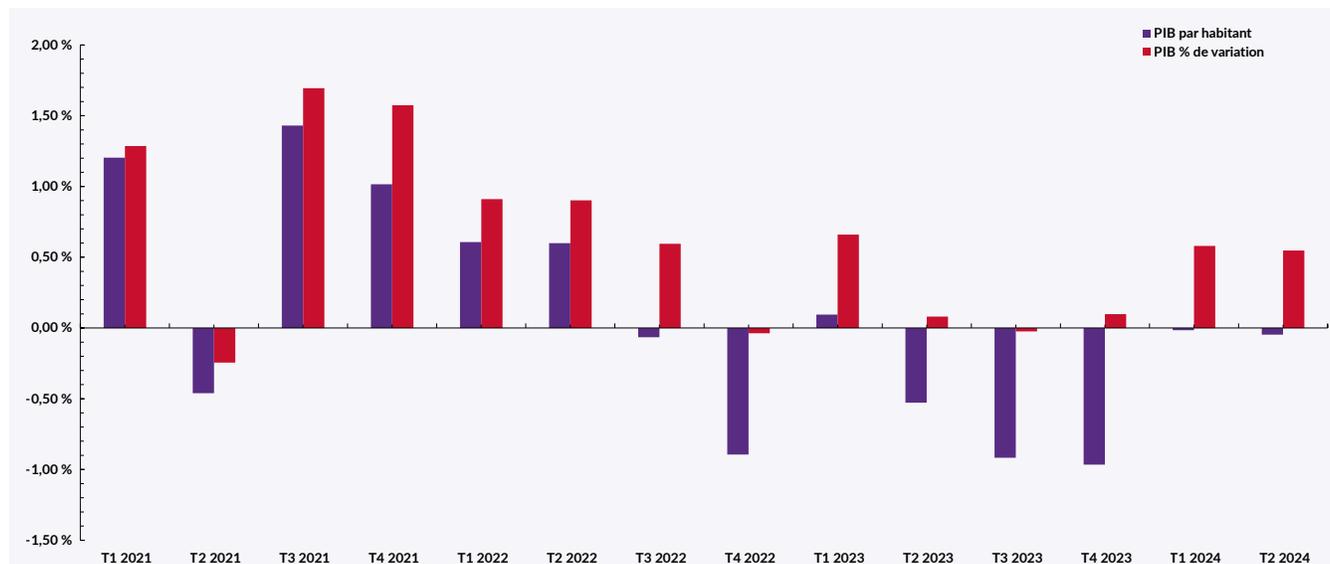
Au Canada, le PIB réel a augmenté de 0,5 % au cours du deuxième trimestre 2024, après une hausse de 0,6 % au premier trimestre. Pour le deuxième trimestre consécutif, c'est le secteur public qui a le plus contribué à cette croissance, avec une progression de 1 %. Ce secteur, qui comprend les services d'enseignement, les soins de santé et l'assistance sociale, ainsi que l'administration publique, a principalement bénéficié d'une augmentation de l'activité dans les services d'enseignement et les soins de santé. Le mois de juin a marqué le sixième mois consécutif de croissance dans le secteur public. En revanche, d'autres activités économiques se sont contractées au cours de cette période, notamment la construction.



Malgré la croissance globale du PIB, le PIB par habitant a connu une nouvelle contraction trimestrielle, marquant sa cinquième baisse consécutive. Cette tendance met en évidence les défis actuels en matière de productivité et de bien-être économique individuel.

PIB et PIB par habitant

Source : Statistique Canada, ACC



Le sentiment des consommateurs au Canada reste modéré, comme l'indique [l'Enquête sur les attentes des consommateurs au Canada](#). L'inflation et les taux d'intérêt élevés continuent de peser sur le budget des ménages, de nombreux consommateurs déclarant que les hausses passées des taux d'intérêt auront un impact permanent sur leurs dépenses futures. La proportion de consommateurs qui s'attendent à ce que l'activité économique au Canada diminue au cours des 12 prochains mois reste élevée, à 51 % ce trimestre, en légère baisse par rapport aux 52 % du trimestre précédent. L'incertitude quant aux perspectives économiques persiste, les répondants citant les politiques gouvernementales, les tensions mondiales et les taux d'intérêt comme les principaux facteurs rendant l'avenir difficile à prévoir.

Considérant l'assouplissement de la politique monétaire et l'entrée en vigueur de conditions financières moins restrictives, l'environnement macroéconomique canadien semble plus stable. Toutefois, des incertitudes demeurent, notamment en ce qui concerne la dynamique économique mondiale et les politiques budgétaires nationales. Ces évolutions présentent à la fois des opportunités et des défis pour le secteur de la construction. La baisse des taux d'intérêt pourrait stimuler les investissements et accroître la demande de services de construction, comme les projets de construction multirésidentielle et d'ingénierie, tandis que le manque de confiance des consommateurs et les contractions dans les secteurs non publics pourraient tempérer les perspectives de croissance dans certains domaines, comme les bâtiments commerciaux.

Intérêt trimestriel : Utilisation de matériaux et d'énergie par l'industrie canadienne de la construction

Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Comme dans tous les secteurs, l'industrie de la construction s'appuie sur divers intrants, dont beaucoup génèrent des émissions de gaz à effet de serre (GES) au cours de leur production. Ces émissions proviennent non seulement des matériaux utilisés, mais aussi de l'énergie nécessaire aux activités de construction. Dans le cadre de l'Accord de Paris, le Canada s'est engagé, d'ici 2030, à réduire les émissions nationales de GES de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005. Dans le cadre de ces efforts, l'inventaire national des gaz à effet de serre du Canada est soumis chaque année à la Convention-cadre

des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), fournissant une ventilation détaillée des émissions de GES par secteur. Les contributions de l'industrie de la construction sont suivies en observant l'utilisation de l'énergie et la production de matériaux, en mettant l'accent sur certains gaz clés, comme le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane (CH_4), l'oxyde nitreux (N_2O), les hydrofluorocarbures (HFC), les perfluorocarbures (PFC), l'hexafluorure de soufre (SF_6) et le trifluorure d'azote (NF_3). Afin de permettre des comparaisons précises, tous les gaz à effet de serre sont mesurés en termes d'équivalents CO_2 .



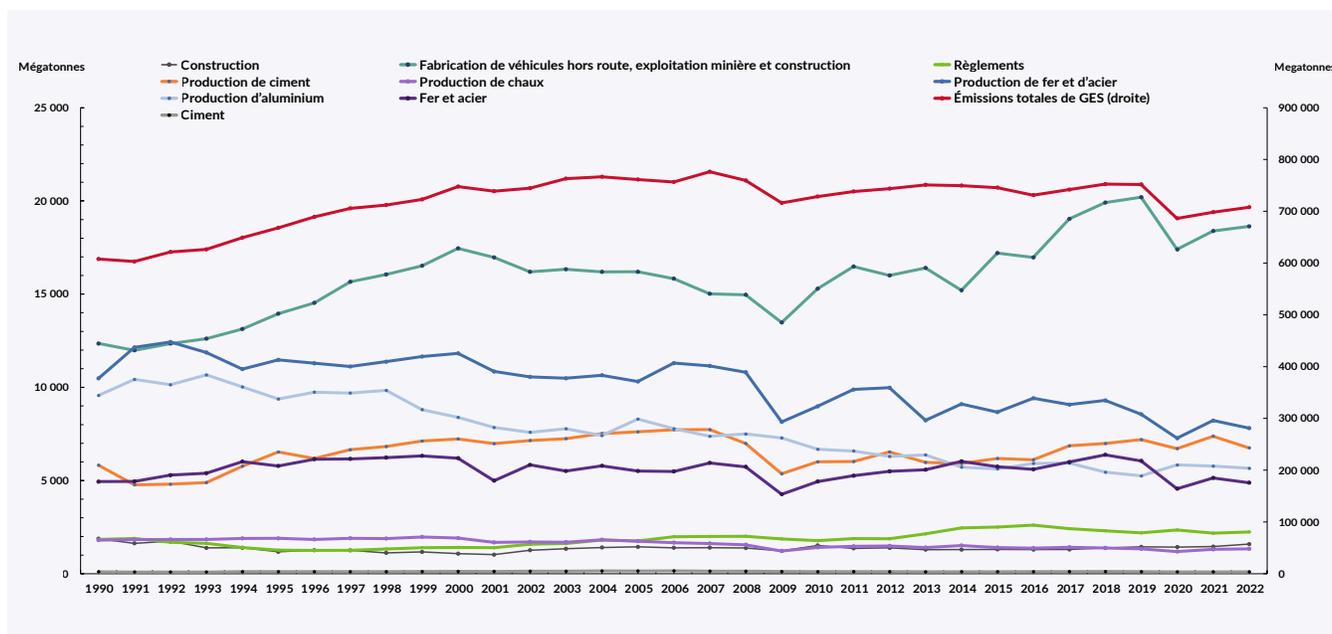
L'inventaire national des émissions de GES classe ces émissions en segments distincts, fournissant des renseignements détaillés quant aux sources et aux secteurs contribuant à leur production. Les émissions de GES sont classées en cinq catégories de sources principales : la consommation d'énergie, les procédés industriels et l'utilisation des produits, l'agriculture, les déchets, le changement d'affectation des terres et la sylviculture. Ces catégories permettent d'identifier les activités et les secteurs responsables des émissions de GES.



En 2022, les émissions totales de GES du Canada ont atteint 708 mégatonnes d'équivalent CO₂, soit une baisse de sept pour cent par rapport aux 761 mégatonnes de 2005.

Émissions de GES

Source : Rapport d'inventaire national, 1990 - 2022 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada, ACC



Alors que les émissions nationales de GES sont en baisse, les émissions dues à la consommation d'énergie dans le secteur de la construction ont augmenté en raison de l'accroissement de l'activité dans ce secteur.

-16,5 %

de diminution des émissions de GES par habitant provenant de l'utilisation de l'énergie dans le secteur de la construction par rapport aux niveaux de 2005.

De plus, la consommation d'énergie liée au transport dans le secteur de la construction a augmenté de 15 %, en raison de la demande croissante de développement d'infrastructures et d'entretien d'actifs vieillissants.

Malgré ces augmentations, d'importantes réductions des émissions de GES liées à la production de matériaux de construction ont été enregistrées, comme une baisse de 30 % des émissions liées au ciment et une réduction de 11 % des émissions liées au fer et à l'acier.

Émissions de GES par habitant dues à l'utilisation de l'énergie dans le secteur de la construction

Bien que les émissions globales de GES dans le secteur de la construction aient augmenté en raison de l'accroissement de l'activité, l'évaluation des émissions par habitant fournit une mesure plus précise des progrès de l'industrie. Alors que la population du Canada augmente et que la demande de logements et d'infrastructures s'accroît, cette approche permet de mieux comprendre l'efficacité avec laquelle le secteur gère ses émissions par rapport à sa croissance.

Le secteur de la construction contribue directement aux émissions de gaz à effet de serre par l'énergie qu'il consomme pour produire divers biens, depuis les bâtiments multirésidentiels jusqu'aux grands projets d'infrastructure, comme les ponts et les autoroutes. Une part importante de ces émissions est attribuée au carburant nécessaire aux machines lourdes et au transport des matériaux, deux éléments essentiels au fonctionnement du secteur.

Une mesure positive pour l'industrie est que la consommation d'énergie de l'industrie par habitant a suivi une tendance à la baisse par rapport à ses niveaux de 2005. La consommation d'énergie comprend toutes les émissions provenant des combustibles consommés par l'industrie de la construction et de la consommation de combustibles (à l'exclusion des émissions biogènes de CO₂ provenant de l'éthanol et du biodiésel) consommés par des appareils à combustion mobiles non autorisés à circuler sur les routes, qui comprennent les engins de chantier lourds. Depuis 2005, l'industrie a réduit ses émissions d'énergie par habitant d'environ 16,5 %. Les émissions de l'industrie ont rebondi après avoir chuté à -21 % pendant la pandémie, car la demande accrue de construction, en particulier de travaux de génie civil, a stimulé la croissance pendant la période de reprise qui a suivi la pandémie. Bien que l'industrie ait fait des progrès quant à la réduction de son empreinte carbone, il reste encore beaucoup à faire. Au cours de la même période, les émissions totales de GES ont été réduites d'environ 22,9 %, soit une différence de 6,4 points de pourcentage par rapport au secteur de la construction en 2022.



Utilisation de matériaux dans le secteur de la construction et émissions de GES

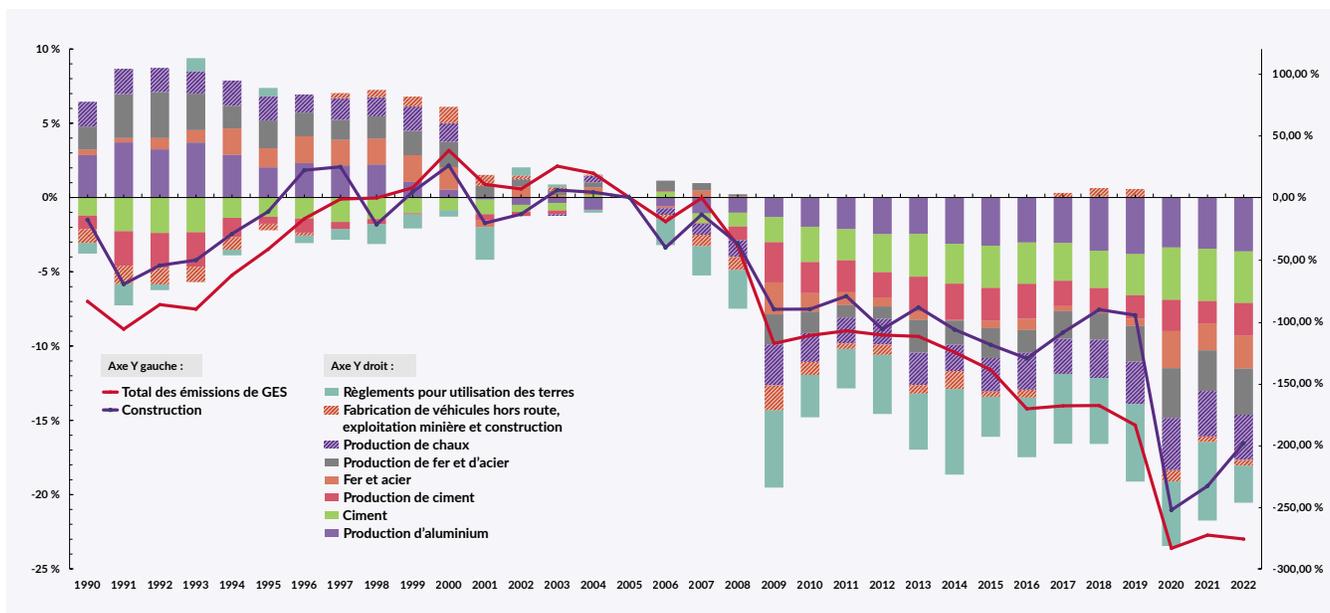
L'industrie contribue aussi indirectement aux émissions de GES en raison de son importante demande de matériaux produits par des procédés industriels à forte intensité énergétique. Il s'agit notamment de la production de produits minéraux comme le ciment, la chaux, le verre et le calcaire, ainsi que de produits métalliques comme l'acier et l'aluminium. La forte demande de ces matériaux par le secteur de la construction joue un rôle majeur en ce qui concerne l'augmentation des émissions de GES au niveau de la production.

Pour illustrer l'ampleur de la demande de matériaux de l'industrie, le secteur de la construction a consommé environ 72 % de tous les produits en acier, 79,5 % de tous les produits en bois et 92,9 % de tous les produits en ciment et en béton du Canada entre 2010 et 2020. Compte tenu de l'utilisation importante de ces matériaux, l'industrie de la construction est un contributeur clé aux émissions de GES associées à leur production et à leur utilisation.

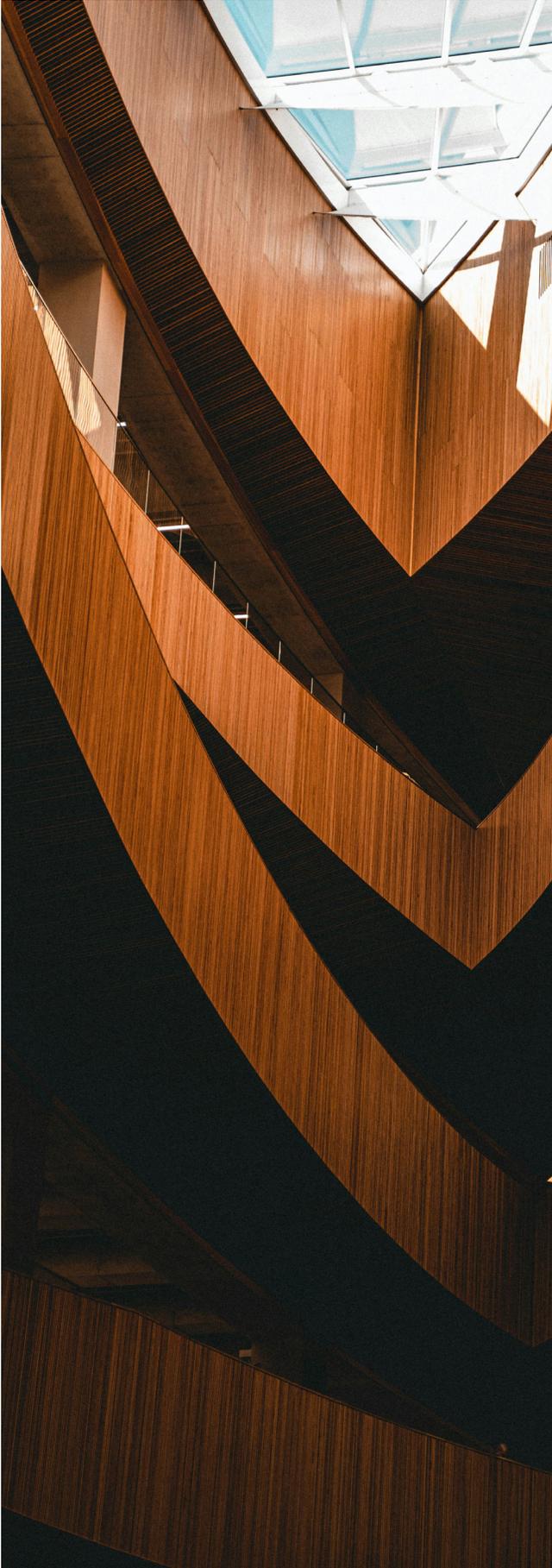
Malgré la forte dépendance de l'industrie à l'égard de ces matériaux, les émissions de GES par habitant liées à leur production ont connu une tendance à la baisse depuis 2005.

Émissions de GES par habitant

Source : Rapport d'inventaire national, 1990- 2022 : Sources et puits de gaz à effet de serre au Canada, ACC



Les émissions par habitant pour les matériaux clés ont diminué de manière significative, l'aluminium, le ciment, la chaux et l'acier affichant des réductions respectives de 43,5 %, 41,6 %, 36,5 % et 26,5 %. Ces améliorations reflètent les progrès réalisés en matière d'efficacité de production et l'adoption de technologies plus écologiques dans ces secteurs. De même, les émissions de GES par habitant propres au secteur de la construction liées à l'utilisation de matériaux ont également connu des baisses notables. Les émissions liées à l'utilisation de l'acier ont diminué de 26,5 %, celles du ciment de 41,6 % et celles des autres produits minéraux, y compris la chaux et le verre, d'environ 71,6 %.

A photograph of a modern building interior. The image shows a curved wall made of vertical wooden slats. A skylight is visible at the top, and the lighting is warm and ambient. The overall aesthetic is clean and contemporary.

Alternatives vertes et réduction potentielle des émissions de GES

La production et l'utilisation de matériaux à fortes émissions comme le ciment, l'acier et la chaux offrent une possibilité importante de réduire davantage les émissions de GES dans le secteur de la construction. L'introduction d'alternatives plus écologiques, comme le béton et l'acier verts, pourrait réduire considérablement les émissions liées à la production de matériaux. De plus, l'utilisation accrue de matériaux durables, comme le bois, pour remplacer les matériaux de construction traditionnels pourrait davantage réduire les émissions.

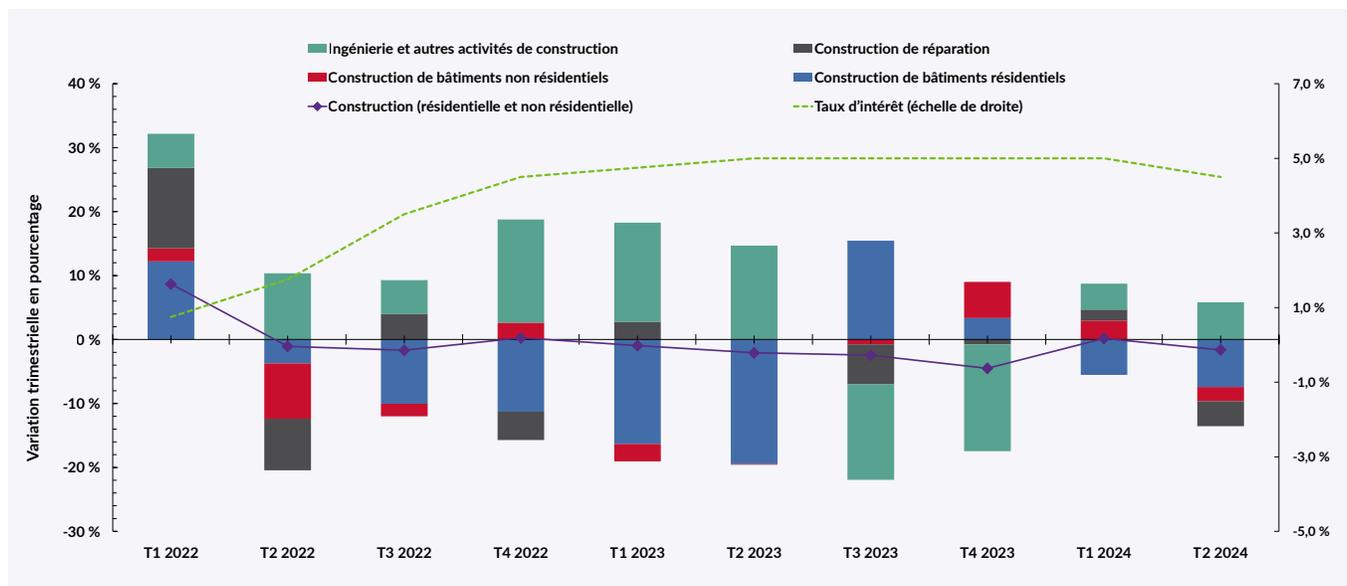
Des progrès considérables ont déjà été réalisés, mais l'adoption de pratiques et de matériaux plus durables est la clé pour réduire encore plus les émissions de GES. Pour atteindre ses objectifs de réduction des GES tout en continuant de soutenir la croissance et le développement de l'infrastructure du Canada, l'industrie aura besoin d'innovations en matière de technologies de construction écologique et de pratiques d'efficacité énergétique. Il sera essentiel de poursuivre les investissements au niveau des matériaux, des technologies et des processus durables pour réduire les émissions, alors que le secteur continue de faire progresser les pratiques durables.

Secteur de la construction ICIC : performances et tendances sectorielles

L'industrie de la construction a connu sa première contraction de l'année au deuxième trimestre 2024, avec une baisse de 0,4 % d'un trimestre à l'autre.

PIB construction

Source : Statistique Canada, ACC



Trois des quatre principaux secteurs de la construction ont connu une baisse d'activité. Le principal moteur de ce ralentissement fut une baisse significative de 1,9 % de l'activité de construction résidentielle, ayant eu l'impact le plus important sur les performances globales de l'industrie. La construction non résidentielle s'est également contractée, affichant une baisse de 0,6 % et marquant ainsi sa deuxième contraction en 2024. De plus, la construction pour les réparations, qui comprend les travaux d'entretien dans tout le Canada, a diminué de 1 %.

Les activités d'ingénierie et les autres activités de construction continuent de faire preuve de résilience. Après un ralentissement à la fin de l'année 2023, ce secteur a rebondi et a poursuivi sa trajectoire de croissance, augmentant de 1,4 % d'un trimestre à l'autre. Il reste le seul secteur de l'industrie de la construction à avoir enregistré une croissance en 2024, ce qui contribue positivement aux perspectives générales de l'industrie. Avec la baisse des taux d'intérêt et l'augmentation de la demande de logements, ainsi que l'accroissement des investissements dans des projets multirésidentiels, une croissance est attendue dans les secteurs de la construction résidentielle, non résidentielle et de l'ingénierie, ce qui favorisera l'expansion future de l'industrie.

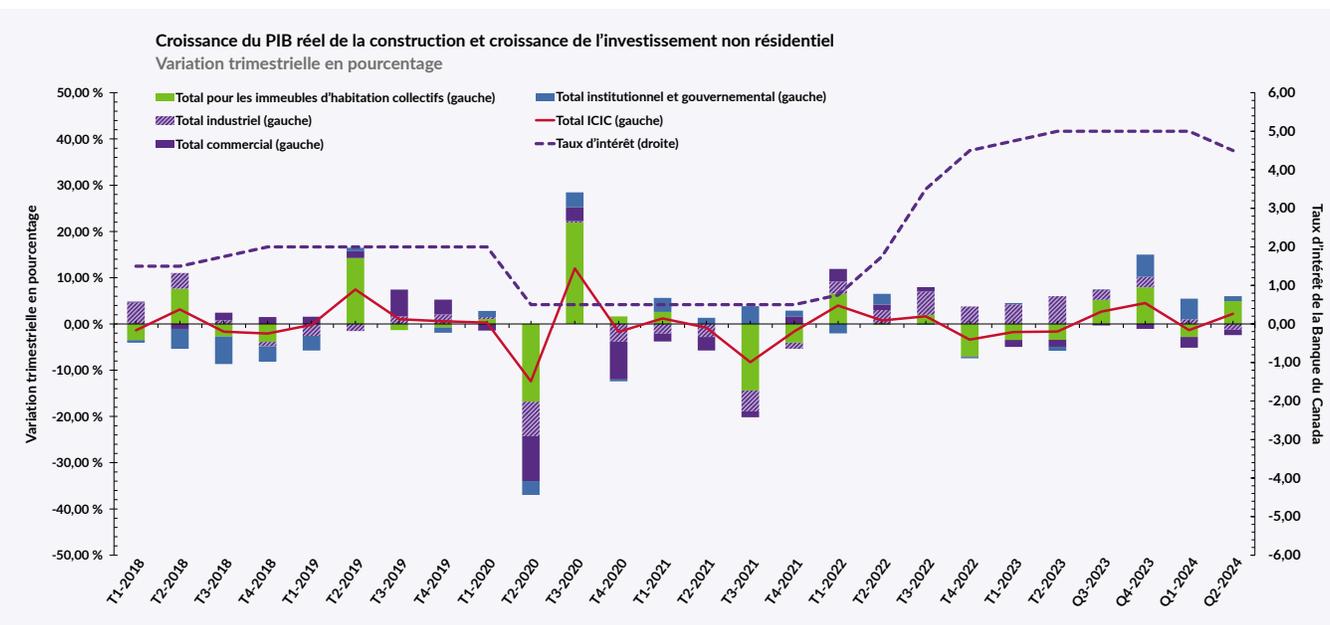
Investissements dans la construction de bâtiments

Le secteur de la construction de bâtiments a connu une hausse des investissements au cours du deuxième trimestre 2024, grâce à la bonne performance des sous-secteurs multirésidentiel et institutionnel du segment ICI (industriel, commercial, institutionnel) de la construction.

Dans l'ensemble, les investissements au niveau de la construction ont augmenté de 2,2 % d'un trimestre à l'autre, ce qui équivaut à une hausse approximative de 572 millions \$.

Investissements

Source : Statistique Canada, ACC



La construction multirésidentielle a continué de mener la croissance, avec une augmentation trimestrielle substantielle de 642 millions \$, soit une hausse de 4,9 %. Cette augmentation des investissements reflète les initiatives politiques en cours visant à résoudre la crise du logement au Canada en augmentant l'offre de logements. Comme la demande de logements demeure une priorité pour les décideurs politiques et comme les taux d'intérêt continuent de diminuer, les investissements liés à la construction multirésidentielle devraient continuer de stimuler la croissance du secteur.

Du côté non résidentiel, les sous-secteurs commercial et industriel ont tous deux connu une contraction de 1,2 % au deuxième trimestre 2024, ce qui représente des baisses de 32 millions \$ et de 78 millions \$, respectivement.

Il s'agit de la première contraction des investissements dans le secteur de la construction industrielle depuis 2022 et de la septième baisse trimestrielle consécutive des investissements dans les bâtiments commerciaux. En revanche, le sous-secteur institutionnel a enregistré son quatrième trimestre consécutif de croissance, ce qui témoigne d'une solidité continue dans ce domaine, avec une croissance de 10,8 %, soit une augmentation de 40 millions \$.

Marché du travail dans le domaine de la construction

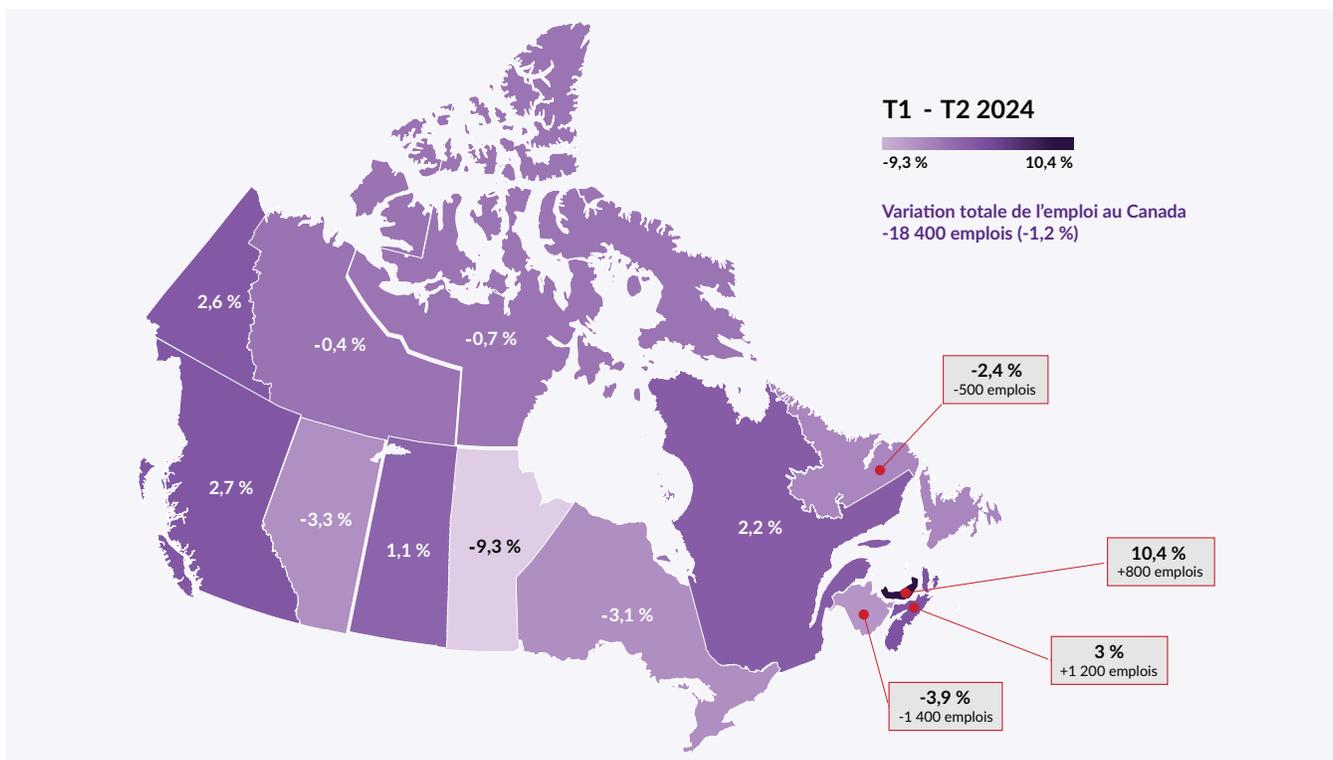
En 2024, l'emploi lié à la construction a commencé l'année avec d'importants gains par rapport à 2023. L'emploi a toutefois reculé au deuxième trimestre, effaçant la plupart des progrès réalisés au premier trimestre. Malgré ce revers, l'emploi global dans le secteur de la construction reste à des niveaux historiquement élevés. Alors que la hausse des taux de chômage dans d'autres secteurs a attiré l'attention des médias, l'industrie de la construction continue d'enregistrer un taux de chômage relativement bas, grâce à une demande soutenue de travaux de construction.

Emploi

Le secteur de la construction est très décentralisé, tout comme sa main-d'œuvre. L'emploi en construction est réparti en trois secteurs principaux : la construction de bâtiments, la construction lourde et de génie civil, et la sous-traitance spécialisée. Environ 25 % des travailleurs sont engagés dans la construction de bâtiments, 15 % dans la construction lourde et le génie civil, et les 60 % restants dans la sous-traitance spécialisée.

Au cours du deuxième trimestre 2024, l'emploi national dans l'industrie de la construction a connu une légère contraction en raison de l'affaiblissement des conditions de travail. Dans l'ensemble, l'emploi dans le secteur a diminué de 1,2 % d'un trimestre à l'autre, ce qui a entraîné une perte d'environ 18 400 emplois au Canada. Cette évolution met en évidence les disparités régionales, les provinces affichant des tendances différentes en matière d'emploi.

Emploi par province



Sept provinces ont enregistré une baisse de l'emploi dans la construction. La contraction la plus importante a eu lieu en Ontario, où 18 300 emplois ont été perdus. Le Manitoba a également connu un resserrement important de son marché du travail, avec une baisse de l'emploi de 9,3 %, soit une perte de 5 600 emplois. D'autres provinces, comme l'Alberta et le Nouveau-Brunswick, ont enregistré des baisses, l'Alberta ayant perdu 8 100 travailleurs (soit une baisse de 3,3 %) et le Nouveau-Brunswick ayant perdu 1 400 emplois (soit une baisse de 3,9 %).



Ces pertes ont été partiellement compensées par des gains dans d'autres régions, en particulier en Colombie-Britannique, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique. Au Québec, l'emploi dans le secteur de la construction a augmenté de 2,2 %, soit 7 330 emplois supplémentaires, tandis que la Colombie-Britannique a connu une hausse de 2,7 %, soit 6 230 travailleurs supplémentaires. La Nouvelle-Écosse a connu une augmentation de 3 %, soit 1 200 emplois supplémentaires, et l'Île-du-Prince-Édouard a enregistré la plus forte hausse en pourcentage au Canada, avec

une augmentation de 10,4 %, ce qui correspond à 800 nouveaux emplois dans le secteur de la construction.

Malgré la contraction générale, ces gains d'emploi régionaux soulignent la résilience de certaines provinces et la demande continue de main-d'œuvre de construction dans des régions clés. Cela est particulièrement évident dans les régions qui répondent aux projets d'infrastructure et de développement multirésidentiel en cours, qui continuent à générer des opportunités d'emploi au sein de l'industrie.

Chômage

Malgré les récentes discussions politiques sur l'augmentation des taux de chômage, qui ont atteint le niveau record de 6,2 % pour l'ensemble des industries au deuxième trimestre 2024, le secteur de la construction continue de faire preuve de résilience grâce à la demande de main-d'œuvre dans l'industrie. Bien que le taux de chômage dans la construction ait légèrement augmenté au cours de cette période, il reste bien en dessous des moyennes historiques, ce qui met en évidence la demande de main-d'œuvre qualifiée du secteur et les pénuries de main-d'œuvre persistantes.

Historiquement, le taux de chômage dans le secteur de la construction s'est situé en moyenne autour de 7,8 % entre 1987 et 2019, avec une moyenne de 7,2 % au cours des années 2010. En revanche, au deuxième trimestre 2024, le taux de chômage dans la construction n'a augmenté que de 0,43 point de pourcentage, pour atteindre 5,7 %. Ce chiffre est notamment inférieur de 1,5 point de pourcentage au taux de chômage moyen des années 2010, ce qui indique un marché du travail plus sain dans le secteur par rapport aux décennies précédentes.



La demande soutenue de services de construction, stimulée par les projets d'infrastructure et les investissements visant à remédier à la crise du logement, laisse présager que les opportunités d'emploi resteront importantes. De plus, comme l'industrie se remet progressivement des politiques monétaires restrictives, un optimisme prudent est de mise quant à la possibilité que le taux de chômage continue à atteindre de nouveaux plateaux. Le secteur de la construction pourrait voir son taux de chômage se stabiliser à des niveaux plus bas que par le passé, car les opportunités d'emploi continuent de se développer dans les différentes régions du pays.



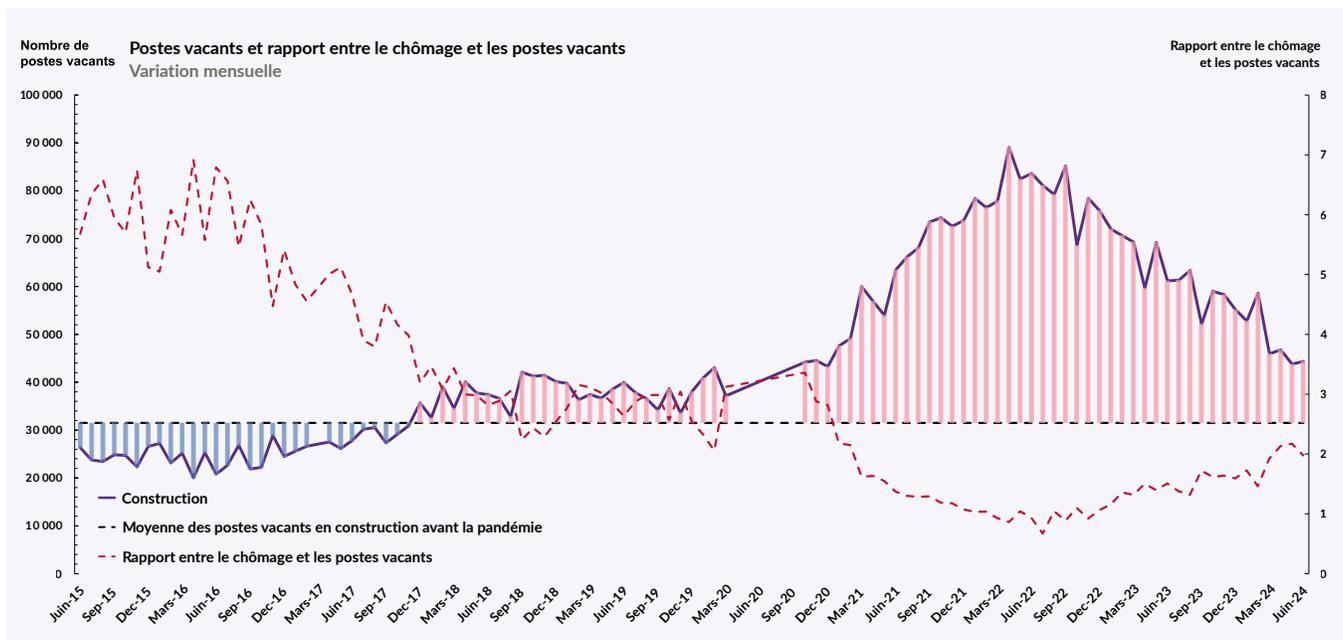
Postes vacants dans le domaine de la construction

Les postes vacants dans le secteur de la construction se sont stabilisés à un taux plus élevé qu'avant la pandémie, ce qui indique que la demande de services de construction reste forte. Les offres d'emploi de l'ensemble des secteurs d'activité du Canada ont connu une importante baisse au cours du deuxième trimestre 2024, la plus importante jamais enregistrée, avec une diminution trimestrielle de 13 %. Il s'agit notamment du premier trimestre au cours duquel tous les secteurs d'activité ont enregistré une baisse du nombre de postes vacants. Certains secteurs comme le commerce de détail et les finances et les assurances ont enregistré des baisses substantielles de 17,2 % et 14,7 %, respectivement.

Les postes vacants du secteur de la construction ont diminué un peu plus que la moyenne des industries, avec une baisse de 14,3 %. Cette réduction a ramené le nombre d'emplois vacants aux niveaux d'avant la pandémie, soit environ 45 000 postes.

Postes vacants

Source : Statistique Canada, ACC



Le marché du travail dans le secteur de la construction demeure serré, même si les offres d'emploi reviennent aux niveaux observés avant la pandémie. C'est ce qui ressort du rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'emplois vacants dans l'industrie. Au deuxième trimestre, ce ratio est passé à 1,9 chômeur par poste ouvert. À titre de comparaison, le ratio moyen d'avant la pandémie était de 4,2, plus du double du chiffre actuel, ce qui souligne que le marché du travail persiste à demeurer serré. Le fait que ce ratio demeure à un niveau bas indique que, bien que les postes vacants soient moins nombreux, le nombre de travailleurs disponibles a également diminué, ce qui maintient la pression sur l'offre de main-d'œuvre. Les employeurs du secteur de la construction pourraient continuer d'éprouver de la difficulté à pourvoir leurs postes.

Taux d'utilisation des capacités industrielles et mesures de la productivité

La productivité est devenue un sujet politique et économique central au Canada, les décideurs politiques et les chefs d'entreprise se concentrant de plus en plus sur l'amélioration de l'efficacité pour soutenir la croissance économique à long terme. De récentes discussions ont mis l'accent sur la nécessité pour les industries, y compris la construction, d'améliorer leur productivité afin de relever des défis majeurs comme l'inflation, les pressions salariales et le ralentissement de la production économique. Dans ce contexte, les performances du secteur de la construction en matière de productivité sont particulièrement préoccupantes, car ce secteur joue un rôle essentiel en ce qui concerne le développement des infrastructures, l'offre de logements et l'activité économique en général.

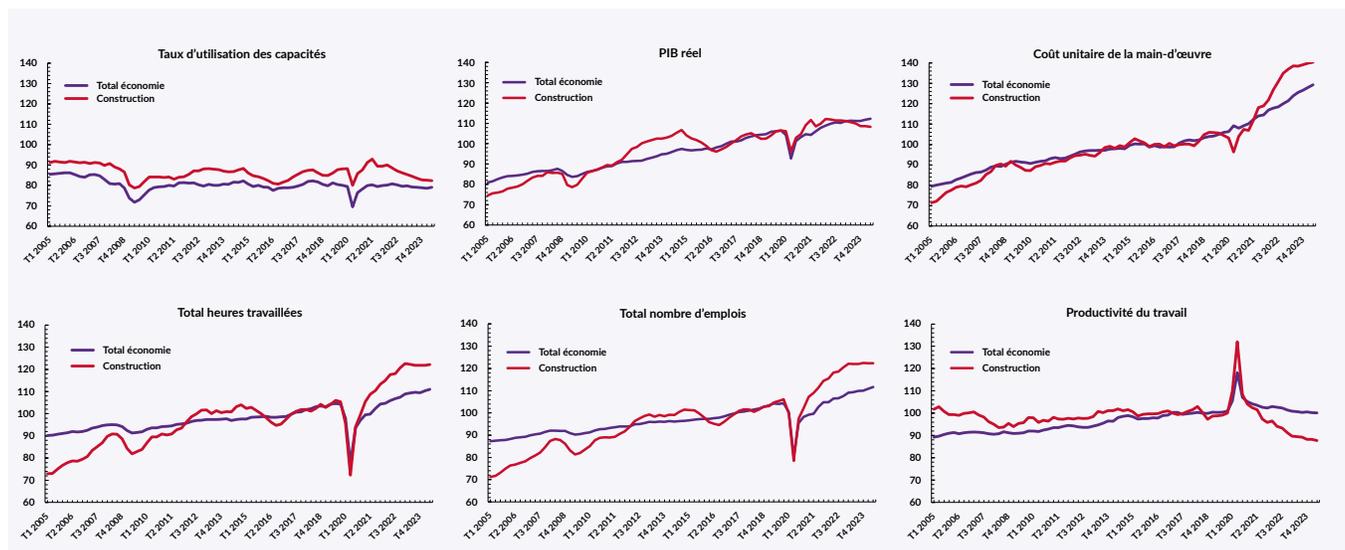
La productivité est un indicateur essentiel de la santé et de l'efficacité du secteur de la construction. Elle comprend diverses mesures comme que le taux d'utilisation des capacités (TUC), le nombre total d'heures travaillées, les ratios de productivité et les coûts unitaires de main-d'œuvre (CUM). L'ensemble de ces mesures donne une idée de l'efficacité avec laquelle l'industrie tire parti de ses ressources pour générer de la production et rester compétitive.

Taux d'utilisation des capacités

Le taux d'utilisation des capacités mesure la production réelle d'une industrie par rapport à sa production potentielle si elle fonctionnait à plein rendement (100 % d'utilisation). Au deuxième trimestre 2024, le TUC de l'industrie de la construction a diminué de 0,2 point de pourcentage, atteignant 82,4 %. Cette légère baisse s'inscrit dans une tendance progressive à la baisse observée depuis le premier trimestre 2022.

Historiquement, l'écart entre le TUC du secteur de la construction et la moyenne de l'ensemble de l'industrie a été important. Cet écart s'est toutefois réduit, passant d'un maximum de 12,6 points de pourcentage au deuxième trimestre 2021 à seulement 3,3 points de pourcentage au dernier trimestre. Cette convergence suggère que l'utilisation des capacités du secteur de la construction s'aligne plus étroitement sur les normes générales de l'industrie, ce qui pourrait refléter une amélioration de l'efficacité ou des changements dans la dynamique de la demande.

Mesures de la productivité





Autres mesures de la productivité

La productivité, qui est souvent au cœur des préoccupations des employés, des chefs d'entreprise, des économistes et des décideurs politiques, est fondamentalement liée à l'efficacité de la conversion de la main-d'œuvre en produits. Elle est généralement mesurée comme la quantité de produits fabriqués par heure de travail.

Avant 2020, le secteur de la construction a connu une croissance progressive de l'emploi et du nombre total d'heures travaillées, parallèle à la moyenne de l'ensemble de l'industrie. Toutefois, entre 2020 et 2024, le secteur a connu une augmentation substantielle du nombre d'emplois et du nombre total d'heures travaillées, qui ont augmenté respectivement d'environ 22 % et 26 %. Cette augmentation est deux fois plus importante que le taux de croissance moyen de l'ensemble de l'industrie et s'est stabilisée à un niveau supérieur à celui des autres secteurs.

La production de l'industrie n'a pas augmenté proportionnellement, malgré l'augmentation de la main-d'œuvre. Au contraire, la croissance de la production a progressivement ralenti au cours de la même période. Cette divergence signifie que le nombre d'heures travaillées a augmenté, mais que la production par travailleur a diminué, une tendance plus prononcée dans la construction que dans les autres secteurs. Bien que la productivité de l'ensemble des industries a diminué d'environ 5 % depuis la pandémie, le secteur de la construction a connu une baisse plus marquée. Cette difficulté à transformer l'augmentation de main-d'œuvre et des heures travaillées en gains de production proportionnels peut être le résultat de diverses inefficacités ou facteurs externes. Il s'agit notamment des charges réglementaires comme la bureaucratie excessive, de perturbations de la chaîne d'approvisionnement, du temps nécessaire pour que les nouveaux travailleurs deviennent compétents dans leurs tâches et du départ à la retraite des travailleurs expérimentés. Ensemble, ces facteurs posent des défis importants à l'amélioration de la productivité dans le secteur de la construction, malgré une augmentation de la main-d'œuvre.

Coût unitaire de la main-d'œuvre

Le coût unitaire de la main-d'œuvre (CUM), c'est-à-dire le rapport entre la rémunération du travail et la production réelle, est une autre mesure essentielle de la productivité. Il reflète le coût total de la main-d'œuvre nécessaire pour produire une seule unité de production et permet d'identifier les pressions inflationnistes et d'autres facteurs augmentant les coûts de production.

Le CUM a montré que les augmentations salariales continuent de dépasser les gains de productivité dans l'industrie de la construction. Cela signifie qu'une unité

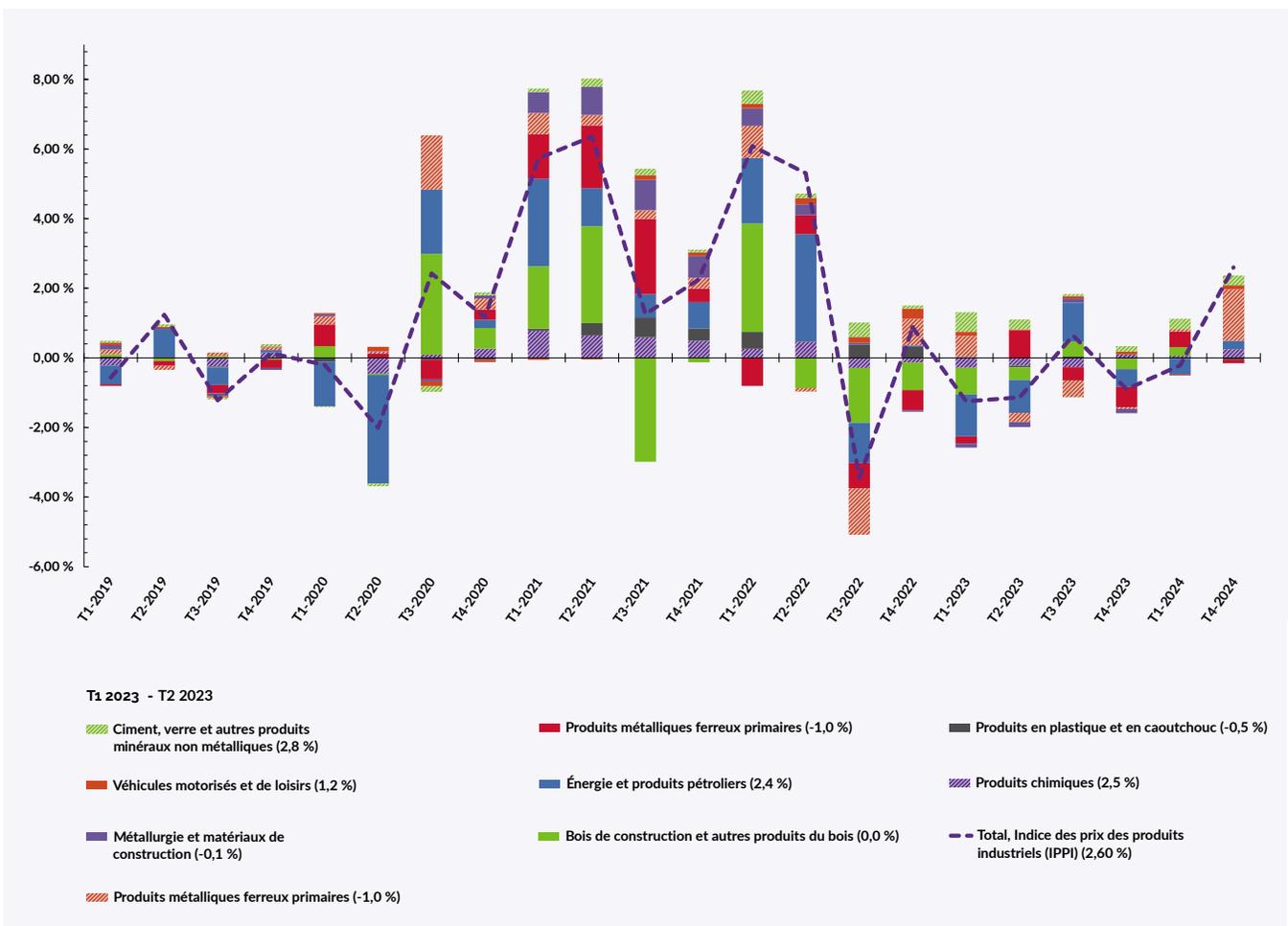
de travail devient plus chère pour produire une unité de production. Signe positif, le rythme de croissance du CUM ralentit. Au deuxième trimestre 2024, le CUM n'a augmenté que de 1 % d'une année sur l'autre, ce qui représente une réduction significative par rapport à l'augmentation de 9 % observée au cours du même trimestre de l'année précédente. Ce ralentissement suggère que bien que les coûts de la main-d'œuvre continuent d'augmenter, le rythme auquel ils augmentent diminue, ce qui pourrait atténuer certaines pressions sur les coûts de l'industrie.

Inflation des matériaux de construction

L'indice des prix des produits industriels (IPPI) est un indicateur essentiel qui suit l'évolution des prix des biens utilisés dans la production de produits finaux. En ce qui concerne le secteur de la construction, l'IPPI fournit de précieux renseignements sur l'évolution des coûts des matériaux essentiels. Au deuxième trimestre 2024, l'IPPI a connu un rebond, augmentant de 2,6 % d'un trimestre à l'autre après des mois de ralentissement des prix.

IPPI

Source : Statistique Canada, ACC



Cette hausse est principalement due à l'augmentation des prix des produits énergétiques, du ciment, du verre et d'autres produits minéraux non métalliques, ainsi que des produits métalliques non ferreux primaires.



Produits métalliques non ferreux primaires

La catégorie des produits métalliques non ferreux primaires a connu la plus forte augmentation de prix parmi tous les groupes, avec une hausse trimestrielle substantielle de 14,77 %. L'augmentation de la demande mondiale de métaux comme l'aluminium, le cuivre et le nickel, ainsi que les perturbations de la chaîne d'approvisionnement, ont poussé les prix à la hausse. Cette hausse est principalement due à d'importantes augmentations des prix de l'aluminium sous forme brute, du cuivre et des alliages de nickel, qui ont augmenté de 14,01 %. Ces métaux sont essentiels pour diverses applications de construction, notamment le câblage électrique et la plomberie.

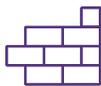


Produits énergétiques

Le groupe des produits énergétiques a enregistré une augmentation trimestrielle des prix de 2,44 %. En particulier, les prix de l'essence ont fortement augmenté (11,03 %), ce qui a eu une incidence sur les coûts de transport et d'exploitation dans le secteur de la construction. Alors que les prix du diesel ont diminué de 2,7 %, d'autres produits comme le mazout lourd et l'asphalte ont augmenté respectivement de 4,28 % et de 3,63 %. La hausse du prix de l'asphalte est particulièrement importante pour les projets de construction de routes et d'autoroutes.

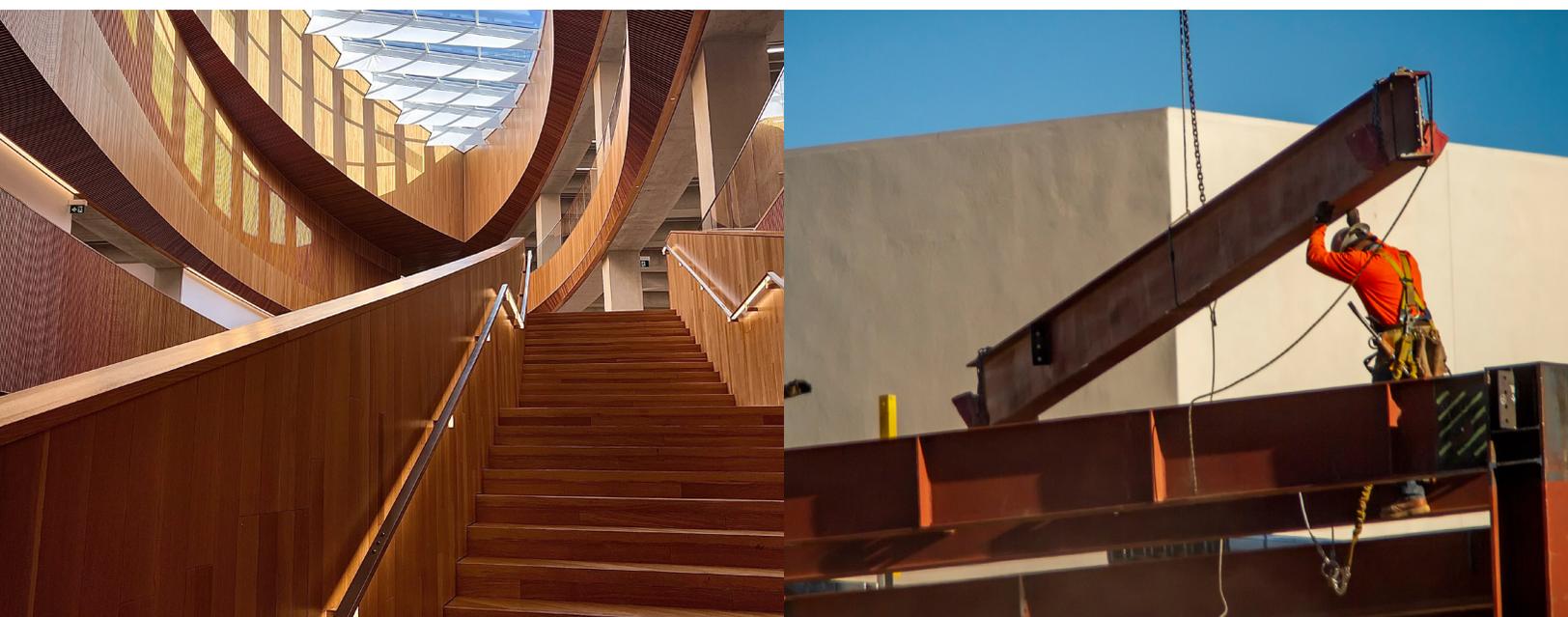
Les données préliminaires pour le troisième trimestre 2024 indiquent toutefois que les prix du pétrole ont commencé à baisser par rapport aux niveaux élevés atteints au deuxième trimestre. Cette tendance à la baisse est attribuée à la révision des prévisions de croissance de la demande mondiale, principalement en raison des incertitudes entourant les perspectives économiques de la Chine et le rythme de la transition mondiale vers des sources d'énergie plus propres. Ces facteurs ont incité l'OPEP+ à réduire ses estimations de production pour 2024 et 2025 afin d'éviter une offre excédentaire sur le marché. L'offre excédentaire prévue a contribué à la baisse des prix du pétrole, ce qui pourrait entraîner une réduction des coûts des produits énergétiques pour le second semestre de l'année.





Ciment, verre et autres produits minéraux non métalliques

Les prix du groupe ciment, verre et autres produits minéraux non métalliques ont augmenté de 2,75 % au cours du trimestre. Les prix du ciment ont connu une augmentation trimestrielle importante de 8,75 %, et les produits en béton ont augmenté de 3,41 %. Les produits à base de chaux et de gypse ont également subi une hausse de prix de 4 %. Ces matériaux sont à la base de nombreuses activités de construction, et la hausse de leurs coûts peut affecter les projets résidentiels et commerciaux.



Bois de construction et autres produits du bois

Le bois de construction et les autres produits du bois, un groupe essentiel pour le secteur de la construction résidentielle, ont connu une légère contraction des prix de 0,11 % au deuxième trimestre. Des baisses ont été observées pour le bois d'œuvre (-0,61 %), les supports en bois (-1,22 %) et les produits en bois reconstitué (-3,37 %). Ces baisses ont toutefois été partiellement compensées par les augmentations de prix des produits de placage et de contreplaqué (0,96 %), des armoires en bois (1,74 %) et des produits de bois franc (2 %).



Produits métalliques ferreux primaires

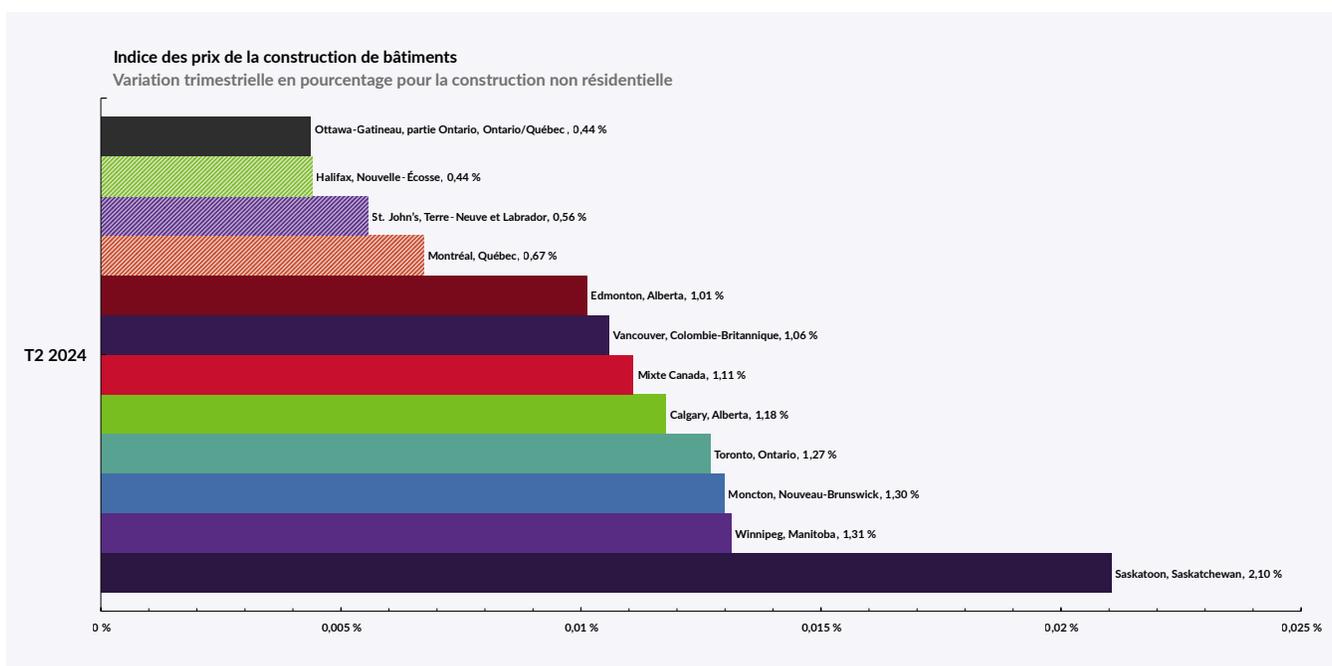
Le groupe des produits métalliques ferreux primaires, importants pour les secteurs non résidentiel et de l'ingénierie lourde, a connu une baisse de prix de 1,06 %. Cette contraction est due à des baisses significatives des prix du fer laminé à chaud (-4,2 %), qui comprend les composants de structure métallique et les bâtiments métalliques, et des tuyaux et tubes en fer et en acier (-2,95 %). Ces contractions peuvent offrir un certain allègement des coûts pour les projets d'infrastructure à grande échelle nécessitant d'importants apports en métaux.

Indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB)

L'indice des prix de la construction de bâtiments (IPCB) offre une mesure complète du coût global de la construction d'un bâtiment non résidentiel typique, en incorporant les dépenses liées au terrain, à la main-d'œuvre et aux matériaux. Cet indice fournit de précieux renseignements quant à l'effet de divers facteurs, comme les pressions du marché du travail et les fluctuations des prix des matériaux, sur le coût total de la construction.

L'IPCB a continué d'accélérer au deuxième trimestre 2024, marquant un deuxième trimestre consécutif d'augmentation des coûts. L'indice a augmenté de 1,11 % par rapport au trimestre précédent, indiquant une augmentation des coûts de construction pour plusieurs intrants clés. Cette accélération soutenue reflète des difficultés persistantes sur le marché du travail et les augmentations des prix de certaines matières premières essentielles.

IPCB par CMA



Au niveau régional, Saskatoon a connu la plus forte hausse trimestrielle de l'IPCB, les coûts de construction ayant augmenté de 2,1 %. D'autres villes, dont Winnipeg, Moncton et Toronto ont également enregistré des augmentations trimestrielles, chacune enregistrant une hausse de 1,30 % de leur indice respectif. En revanche, d'autres villes comme Halifax, Montréal et Calgary ont connu un léger ralentissement de leur IPCB, ce qui suggère que les pressions sur les coûts dans ces régions se sont quelque peu atténuées par rapport au trimestre précédent. Malgré ces variations régionales, la tendance générale indique une augmentation des coûts de construction des bâtiments, due à la fois à la volatilité des prix des matériaux et à la pénurie de main-d'œuvre observée au deuxième trimestre de l'année.

L'avenir du secteur

Évolution des conditions d'affaires et des perspectives économiques

Les entreprises du Canada ont progressivement modifié comment elles considèrent les enjeux clés affectant leurs activités, et ce qu'elles considèrent comme des enjeux clés affectant leurs activités. Alors que l'inflation et les pressions sur les capacités, comme les défis liés à la chaîne d'approvisionnement et les augmentations de coûts, ont été les enjeux dominants, l'attention se tourne maintenant vers les politiques fiscales et les réglementations. L'Enquête sur les perspectives des entreprises et l'enquête Pouls des chefs d'entreprise de la Banque du Canada rendent compte de cette transition et montrent que les priorités évoluent en fonction des conditions d'affaires.

Les prévisions de croissance des salaires continuent de diminuer et les entreprises continuent d'anticiper un ralentissement de la hausse des prix. Les attentes en matière de salaires et de prix étant moins élevées, les prévisions d'inflation à court terme ralentissent. Ces tendances s'alignent sur les enquêtes montrant que les entreprises canadiennes adaptent leurs attentes en matière d'obstacles en fonction de ces données.



Attentes positives dans le secteur de la construction

Les résultats du troisième trimestre de [l'Enquête canadienne sur les perspectives des entreprises](#) révèlent des perspectives plus optimistes dans l'industrie de la construction par rapport à la moyenne de l'ensemble de l'industrie. Les industries de l'ensemble du Canada ont réduit leurs prévisions concernant le nombre d'employés nécessaires, les postes vacants et les ventes de biens et services de 1,7, 0,3 et 3,2 points de pourcentage, respectivement. En revanche, l'industrie de la construction prévoit des augmentations de 3,4, 1,8 et 3,7 points de pourcentage dans ces domaines. Cela suggère que les chefs d'entreprise prévoient une forte demande de services et de main-d'œuvre dans le secteur de la construction.



Obstacles

Géographie	Canada	Terre-Neuve et Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures à l'intérieur du Canada	7,4 %	22,9 %	10,5 %	9 %	11,8 %
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures en provenance de l'étranger	2,7 %	1 %	0 %	6,6 %	9,1 %
Augmentation du coût des intrants	43,2 %	53,3 %	35,9 %	53,2 %	47,1 %
Augmentation de l'inflation	52,2 %	62,4 %	50,6 %	81,3 %	57,2 %
Frais de transport	36,2 %	53,9 %	38,3 %	72,8 %	34,7 %
Fluctuations de la demande des consommateurs	19,6 %	31,9 %	7,4 %	10,9 %	14,6 %
Demande insuffisante pour les biens ou services offerts	12,1 %	8,1 %	0 %	15,7 %	1,4 %
Obtention du financement	16,1 %	3,2 %	18,6 %	24,8 %	10,4 %
Coût de l'assurance	33,7 %	29 %	23,2 %	61,8 %	35,9 %
Hausse des taux d'intérêt et du coût de la dette	40,7 %	34,4 %	28,4 %	66,8 %	52,4 %
Recrutement de salariés qualifiés	37,7 %	35,5 %	39,5 %	56,5 %	38,9 %
Rétention de personnel diversifié	28,2 %	40,3 %	24,1 %	36,4 %	39 %
Pénurie de main-d'œuvre	37,8 %	41,2 %	43 %	54,5 %	39,1 %

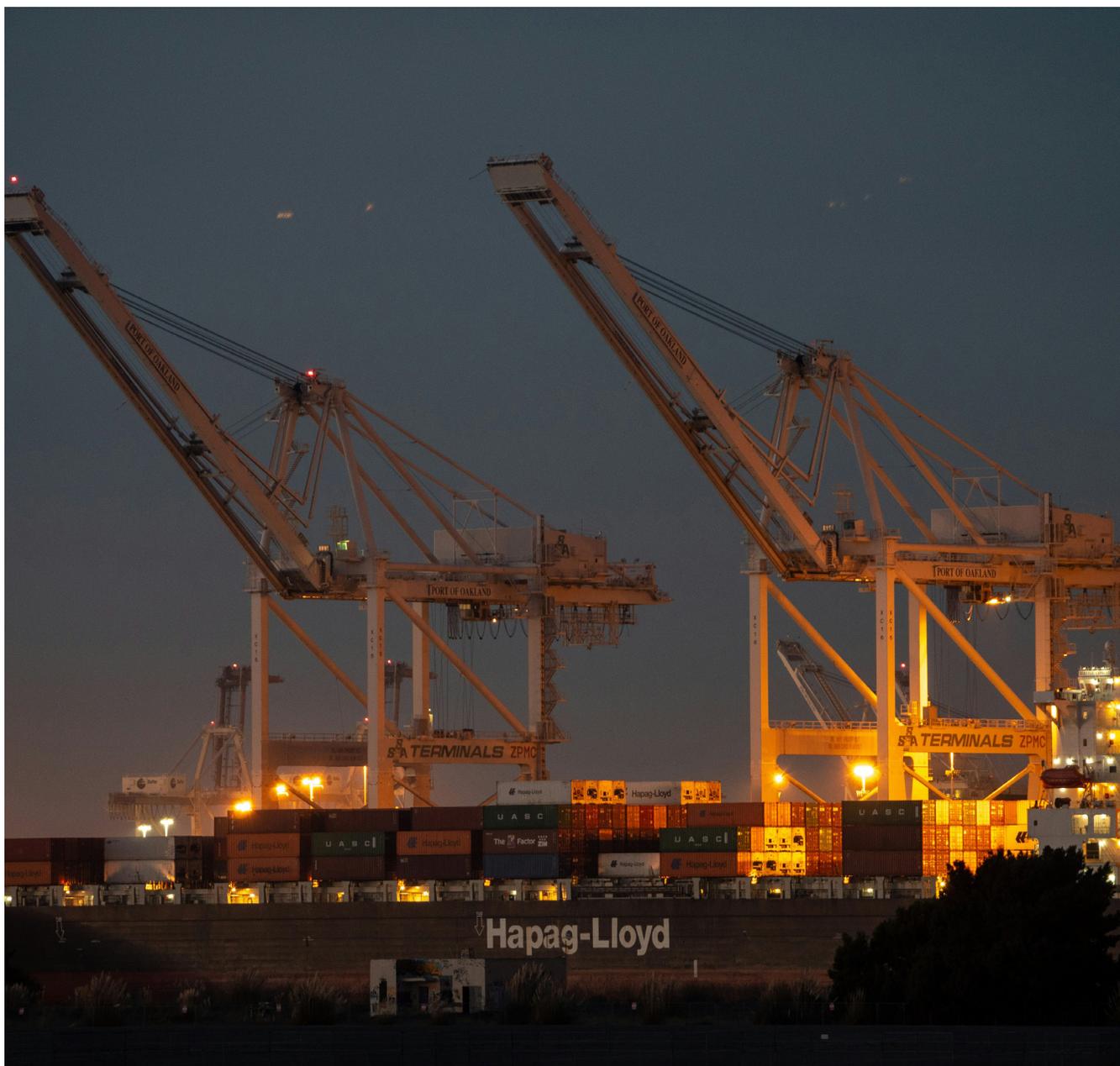
Géographie	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures à l'intérieur du Canada	5 %	7,1 %	6,6 %	15,3 %	13,8 %
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures en provenance de l'étranger	2,3 %	3,7 %	8 %	1,2 %	5 %
Augmentation du coût des intrants	27,6 %	38,6 %	38 %	58,7 %	55,1 %
Augmentation de l'inflation	42,9 %	46,8 %	56,5 %	56,5 %	64,3 %
Frais de transport	28 %	32,8 %	29,6 %	32,5 %	58,5 %
Fluctuations de la demande des consommateurs	12,5 %	24,2 %	32,5 %	19,9 %	17,5 %
Demande insuffisante pour les biens ou services offerts	21,3 %	15 %	15,4 %	12,2 %	1,8 %
Obtention du financement	31,3 %	6,5 %	1,8 %	18,7 %	32,5 %
Coût de l'assurance	25,5 %	28 %	29,7 %	31,1 %	61,1 %
Hausse des taux d'intérêt et du coût de la dette	36,5 %	30,4 %	36,2 %	39,9 %	58,9 %
Recrutement de salariés qualifiés	32,7 %	33,6 %	28,6 %	36,6 %	39,8 %
Rétention de personnel diversifié	17,2 %	27 %	14,5 %	12,6 %	30,3 %
Pénurie de main-d'œuvre	49,2 %	22,9 %	22,4 %	34,3 %	48,5 %

Géographie	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures à l'intérieur du Canada	7,5 %	4,8 %	30,1 %	17,1 %
Difficultés d'acquisition d'intrants, de produits ou de fournitures en provenance de l'étranger	2,3 %	0 %	0 %	0 %
Augmentation du coût des intrants	55,5 %	91,7 %	-	-
Augmentation de l'inflation	55,7 %	83,8 %	-	-
Frais de transport	27,7 %	-	21,4 %	14,5 %
Fluctuations de la demande des consommateurs	20,4 %	5 %	15,8 %	12,3 %
Demande insuffisante pour les biens ou services offerts	5,2 %	0 %	20 %	3,9 %
Obtention du financement	5,5 %	0 %	0 %	12,3 %
Coût de l'assurance	27,5 %	-	29,8 %	21,5 %
Hausse des taux d'intérêt et du coût de la dette	46,1 %	-	-	-
Recrutement de salariés qualifiés	48,1 %	-	-	-
Rétention de personnel diversifié	42,8 %	6,9 %	34,9 %	-
Pénurie de main-d'œuvre	45,1 %	14,6 %	-	-

Défis et obstacles pressants

Malgré ces perspectives positives, la hausse de l'inflation reste la principale préoccupation de 56 % des entreprises, qui la considèrent comme un obstacle pour le prochain trimestre. Les obstacles liés à l'inflation, comme les problèmes de chaîne d'approvisionnement et les difficultés liées à l'obtention de biens et de fournitures au Canada, ont augmenté de 8,6 et de 8,2 points de pourcentage, respectivement. De plus, la concurrence au sein du secteur a augmenté de 9,1 points de pourcentage par rapport à l'enquête du dernier trimestre.

Les problèmes liés à la main-d'œuvre arrivent en deuxième position, 47,6 % des entreprises interrogées ayant signalé des problèmes dans ce domaine. Bien que ce pourcentage soit élevé, on observe une baisse générale depuis le dernier trimestre, les entreprises confrontées à des problèmes de main-d'œuvre ayant diminué de 9 points de pourcentage et celles devant faire face à une hausse des coûts de transport ayant diminué de 5,7 points de pourcentage. Les problèmes liés à main-d'œuvre sont particulièrement prononcés dans certaines régions comme le Yukon (71 %), le Québec (58,1 %) et le Nouveau-Brunswick (59,4 %).



Quel est l'avenir du secteur?

En ce qui concerne le reste de l'année 2024, l'industrie de la construction affiche un optimisme prudent. Alors que l'industrie devrait maintenir une forte demande de main-d'œuvre et de services, plusieurs facteurs externes pourraient avoir un impact sur les conditions d'affaires à venir. Certains événements internationaux, comme le conflit en cours en Europe et au Moyen-Orient, ainsi que les prochaines élections américaines, ajoutent de l'incertitude aux marchés mondiaux. La course serrée entre la vice-présidente Kamala Harris et l'ancien président Donald Trump a accentué les clivages sociaux et les tensions politiques, ce qui pourrait influencer les politiques commerciales et économiques. L'alignement du Canada sur les mesures antidumping américaines visant les importations chinoises et les discussions en cours concernant la révision de l'accord commercial ACEUM en 2026 sont susceptibles d'affecter la dynamique du commerce transfrontalier. De plus, les risques géopolitiques en Europe et au Moyen-Orient continuent d'alimenter l'incertitude sur les prix de l'énergie, étant donné le rôle important que ces régions jouent en ce qui concerne la production de gaz naturel et de pétrole.

Sur le plan intérieur, l'incertitude politique s'accroît après la rupture, en fin septembre, de l'accord de confiance entre les libéraux et les néo-démocrates. Le chef du NPD, Jagmeet Singh, a mis fin à l'accord, et le chef des conservateurs, Pierre Poilievre, prévoit maintenir la pression sur le gouvernement en organisant fréquemment des votes de défiance dans l'espoir de dissoudre le parlement. L'instabilité politique pourrait conduire à des élections anticipées, ce qui compliquerait encore l'agenda législatif et pourrait retarder des décisions économiques importantes, notamment la prochaine déclaration économique d'automne et divers projets de loi en cours de discussion. Une élection en 2025 reste cependant le scénario le plus probable, car le NPD et le Bloc québécois continuent de soutenir le gouvernement tout en préparant leurs propres campagnes électorales.

Malgré ces incertitudes, l'économie canadienne et le secteur de la construction présentent des signes positifs. La demande de services de construction reste forte, les niveaux d'emploi atteignant des records et les taux de chômage restant inférieurs aux moyennes

historiques. De plus, l'inflation s'est alignée sur l'objectif de 2 % de la Banque du Canada en août, soit le taux le plus bas depuis février 2021, ce qui témoigne d'un environnement macroéconomique plus stable. L'inflation semblant sous contrôle, les partisans d'une nouvelle baisse des taux d'intérêt sont de plus en plus nombreux, et certains analystes prévoient une réduction potentielle de 50 points de base lors de la réunion de la Banque du Canada du 23 octobre. Le gouverneur Tiff Macklem a indiqué que toute nouvelle réduction serait progressive et fondée sur des données. Un tel assouplissement monétaire pourrait conduire à des conditions d'emprunt plus favorables pour l'industrie de la construction, soutenant ainsi la poursuite de la croissance et de l'investissement dans le secteur.

L'ACC continuera de suivre de près l'environnement macroéconomique pendant cette période politique incertaine et tiendra l'industrie informée de tout développement économique et politique important susceptible d'avoir un impact sur le secteur de la construction.



Perspectives d'avenir : considérations économiques et politiques clés

- **Optimisme et atterrissage en douceur :** Compte tenu de l'inflation qui semble s'être stabilisée et des nouvelles réductions des taux d'intérêt qui semblent poindre à l'horizon, l'économie canadienne et le secteur de la construction montrent des signes d'atterrissage en douceur vers la fin de 2024 ou au début de 2025. Le calendrier dépendra toutefois des conditions économiques mondiales et de l'efficacité de la politique monétaire pour ce qui est d'équilibrer la croissance de l'inflation et de la contrôler.
- **Les baisses de taux d'intérêt pour stimuler la croissance :** De nouvelles réductions des taux d'intérêt sont attendues en 2024, ce qui pourrait faire baisser les coûts d'emprunt et stimuler l'investissement et l'activité dans les projets de construction multirésidentielle et non résidentielle.
- **Les défis liés au marché du travail persistent :** Bien que le secteur de la construction demeure résilient, avec un taux de chômage relativement bas, les pénuries de main-d'œuvre et la concurrence pour les travailleurs qualifiés restent des défis de taille.
- **Fluctuations des taux de change et coûts des matériaux :** Étant donné que la Réserve fédérale américaine a surpris les marchés en réduisant ses taux de 50 points de base, la disparité des taux d'intérêt entre le Canada et les États-Unis pourrait ne pas être aussi importante que prévu, selon le rythme des prochaines réductions de la Réserve fédérale. Un écart de taux d'intérêt plus faible pourrait stabiliser le dollar canadien, réduisant potentiellement l'impact sur les coûts des matériaux de construction importés, bien qu'une certaine pression inflationniste puisse persister dans le secteur.
- **Incertitudes politiques et commerciales :** L'instabilité politique au niveau national et international, comme les élections américaines, la révision de l'ACEUM et les risques géopolitiques au Moyen-Orient, pourrait affecter les politiques commerciales et les coûts des matériaux, ce qui a un impact sur les chaînes d'approvisionnement de l'industrie de la construction.





Pour plus d'information sur ce rapport ou sur les travaux actuellement menés par l'ACC afin de résoudre ces problèmes, veuillez envoyer un courriel à Mario Baker, analyste principal de l'économie et de la politique de l'ACC, à l'adresse suivante : mbaker@cca-acc.com.



Association canadienne
de la construction
Services axés sur les
pratiques exemplaire